

# AVIS D'IMPÔT 2014

## TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes

## CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP NOGENT-SUR-MARNE  
1 RUE JEAN SOULES  
94737 NOGENT SUR MARNE CEDEX

eco' pli 77 LOGNES PIC 31.10.14 CI0202



7044002877 0000

M REVELLAT PHILIPPE  
OU MME STROPIANO EVELYNE  
129 BD PASTEUR  
94360 BRY SUR MARNE

7044002877 0000

### Vos références

Numéro fiscal : 19 53 845 957 154 C  
Référence de l'avis : 14 94 7345485 77  
Numéro de contrat de prélèvement : M2 94 0013773 62  
RUM\* : FR46ZZZ005002M294001377362  
Identification de votre imposition :  
Département : 940  
VAL DE MARNE  
Commune : 015  
BRY SUR MARNE  
Lieu d'imposition : 7125  
129 BD PASTEUR  
Numéro FIP : 940 47 28 1562609789 3  
Numéro de rôle : 770  
Date d'établissement : 03/10/2014  
Date de mise en recouvrement : 30/09/2014

\*Référence unique de mandat

### Votre situation

<b>MONTANT RESTANT À PRÉLEVER</b>	<b>163,00 €</b>
<b>Détail du montant restant à prélever</b>	
Montant de votre taxe d'habitation	1 299,00 €
Montant de votre contribution à l'audiovisuel public	133,00 €
Mensualités versées	1 269,00 €

### Compte à débiter :

FR49 3000 2076 5000 0000 4800 X63  
M OU MME REVELLAT PHILIPPE  
CL MONTLHERY

### Prochaines échéances 2014 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au **15/11/2014**

15 OCTOBRE	2014	141,00 €
17 NOVEMBRE	2014	22,00 €

### AVIS D'ÉCHÉANCES 2015

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2015 pour la taxe d'habitation et la contribution à l'audiovisuel public seront les suivants :

15 JANVIER	2015	143,00 €	15 JUIN	2015	143,00 €
16 FEVRIER	2015	143,00 €	15 JUILLET	2015	143,00 €
16 MARS	2015	143,00 €	17 AOUT	2015	143,00 €
15 AVRIL	2015	143,00 €	15 SEPTEMBRE	2015	143,00 €
15 MAI	2015	143,00 €	15 OCTOBRE	2015	143,00 €

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
940472815626097893	M REVELLAT PHILIPPE ET MME STROPIANO EVELYNE	S	67070	3,00 3

## TAXE D'HABITATION 2014 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ①	7353			7353		
Valeur locative moyenne	5761			5761		
②						
A • Général à la base	%		%			
B • Personne(s) à charge						
A – Par personne rang 1 ou 2	10 %		%			
T pour 2 personne(s)	1152			1152		
T – Par personne rang 3 ou +	15 %		%			
E pour personne(s)						
M • Spécial à la base	%		%			
N • Spécial handicapé	10 %		%			
S						
Base nette d'imposition ③	6201			6201		
Taux d'imposition 2014	20 %	%	%	0,502 %		
Cotisations 2014 ④	1240			32	<b>Total des cotisations</b>	1272
Taux d'imposition 2013	20 %	%	%	0,435 %		
Rappel cotisations 2013	1230			27		
Variation en valeur	+10			+5	Frais de gestion ⑤	+ 15
Variation en pourcentage	+0,81 %	%	%	+18,52 %		
Abattements de référence 2003/2014 ⑥	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Prélèvement pour base élevée ⑦	+ 12
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)					Prélèvement sur ⑧ résidences secondaires	
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2013 ET 2014						
	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014	En valeur	En pourcentage	Plafonnement selon le revenu ⑨	
(a) Cotisations	1283	1299	+16	+1,25 %		
(b) Allègements				%		
(c) = (a) – (b) Somme à payer	1283	1299	+16	+1,25 %		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ⑩	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
17,47 %	0150835155T	MAISON		H	7353	1299
Cotisation référence 2003 ⑪						

-Le versement net de votre commune au fonds de solidarité de la région Ile de France s'élève à 118584 €.

-La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 18 €.

**MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2014** 133

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

## Vos démarches

⇨ **Par internet :** [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

⇨ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :

0 810 012 009 \* - courriel : [cps.lille@dgflp.finances.gouv.fr](mailto:cps.lille@dgflp.finances.gouv.fr)

- courriel : centre prélèvement service CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)\*.

Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇨ **Sur place :**

Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et poser toutes vos questions sur le paiement ou sur le montant de votre impôt.

Centre des finances publiques :

SIP NOGENT-SUR-MARNE SAID BRY-LE PERREUX 1 RUE JEAN SOULES

94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Tél : 01 49 74 21 21 Courriel : [sip.nogent-sur-marne@dgflp.finances.gouv.fr](mailto:sip.nogent-sur-marne@dgflp.finances.gouv.fr)

Accueil du public : LUND AU VEND DE 9H A 12H ET DE 13H A 16H SF JEUD APRES-MIDI